

Note d'information Rentrée Scolaire 2025-2026

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire commence !!

Nous sommes heureux de retrouver les anciens parents et enchantés de rencontrer les nouveaux. A tous, EPI School (staff administratif et pédagogique) souhaite une bonne rentrée et une année scolaire 2025-2026 pleine de succès.

Frais de Scolarité, APC et Encadrement

Chers parents,

Nous vous rappelons qu'il est important de procéder **cette semaine aux règlements** des frais des différents services auxquels vos enfants seront inscrits. (Veuillez-vous présenter au service financier).

- * Première inscription / Réinscription
- * Scolarité
- * APC (Clubs) : Mercredi & Vendredi
- * Encadrement pendant les repas (Panier/ Catering)
- * Ateliers Artistiques (16H-18H)

Les APC à EPI-School

Club Cambridge

EPI School lancera le club cambridge à partir du Mercredi 01/10/2025. Grâce à notre partenariat avec le Cambridge University Press, nous offrons aux élèves de la 1^{ère} année à la 6^{ème} année primaire, une préparation et un accompagnement pédagogique aux Cambridge English Qualifications basés sur le programme et les supports pédagogiques de notre partenaire, leur permettant ainsi d'acquérir des compétences langagières approfondies en Anglais. L'apprenant reçoit à la fin de la formation 2 certificats : un certificat délivré par notre partenaire Cambridge Assessment English et un autre certificat Aptis for teens délivré par le British Council.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 septembre 2025.

NB : Le nombre de places de l'atelier Cambridge est limité.

Pour plus de détails veuillez consulter le lien :
<https://www.episcolaire.com/fr/club-cambridge-epi-school>

Club Robotique

Dés la rentrée 2025-2026, EPI School ouvre un club de robotique, une aventure passionnante au cœur des technologies de demain. Les élèves y découvriront la différence entre robotique (machines intelligentes agissantes) et intelligence artificielle (IA) tout en développant leur logique et leur créativité.

Le club proposera des compétitions locales et nationales source de motivation pour nos jeunes innovateurs.

Une belle opportunité pour les enfants de s'initier à un univers en plein ébullition tout en s'amusant.

Encadrement pendant les repas

La pause méridienne est un moment important de la vie de l'enfant. A EPI School, ce temps est géré intelligemment.

Chers parents,

Nous vous prions d'attacher "**Les codes en couleurs**" = **Catering**, **Externe** ou **Panier** au niveau des 2 Epaules = Tabliers de vos enfants.

A- La pause repas à la cantine

1. Service catering (Traiteur) :

- a. La prestation de service « **catering** » qu'offre EPI School à ses élèves peut-être soit :
Annuelle / Trimestrielle/Journalier
- ❖ Les modalités d'inscriptions journalières sont telles que :
- a. **La veille du jour désiré** : Vous pouvez procéder à l'inscription de votre enfant et effectuer le paiement, au niveau **du service scolarité**, de **08H15** jusqu'à **18H00**.
- b. **Le jour même** : Vous pouvez procéder à l'inscription de votre enfant, **de 07H30 jusqu'à 08h30**, soit :
 - ❖ Par téléphone au **73 814 500** de **07H30 jusqu'à 08H30**. Vous pouvez effectuer le paiement, le jour même, de 08H15 jusqu'à 18H00.
 - ❖ En s'adressant au gardien de l'école pour inscrire votre enfant **au service catering du jour**. **Le paiement se fera le jour même à la caisse avant 18H00.**

2. Service Panier :

Les élèves inscrits au service **panier** doivent impérativement ramener leur déjeuner dans **une boîte en verre utilisable au four** afin qu'on puisse les servir le plus rapidement possible.

B- La pause Avant/Après Repas

Les pauses cultures se déroulent en deux temps de 12H30 à 14H00. Chaque jour (du lundi au vendredi) une activité est proposée à nos demi-pensionnaires (Thèmes de la semaine, cinéma, lecture, chant, bricolage, sport etc.)

A' EPI School, **on découvre, on apprend tout en s'amusant.**

La pause goûter

Pour un **goûter équilibré**, proposez à vos enfants un produit laitier ou un produit céréalier plus un fruit de saison.

Les collations doivent être dans le cartable de l'élève et non dans le panier.

Il est bon de rappeler que la collation matinale n'est pas forcément utile car c'est un facteur de modifications de rythmes alimentaires et d'excès caloriques.

Bien que nos assistantes scolaires veillent tout au long de la journée à ce que nos écoliers boivent régulièrement de l'eau (distribution de bouteilles d'eau pendant la pause méridienne et les récréations) **Il est souhaitable que chaque élève ait sa gourde d'eau dans son cartable.**

APPLICATION MOBILE MY-EPI-SCHOOL

Chers parents,

Nous vous informons qu'à partir du 10/09/2025, toute information relative à la vie scolaire de vos enfants (emplois du temps, menu de la cantine, APC, Cahier de Textes, actualités, mon solde etc.), sera disponible via l'application My epischool .Veuillez cliquer sur le lien: <https://myepischool.com>

Le code d'accès à l'application My epischool vous sera remis lors de la récupération du tablier.

Nous vous invitons également à télécharger l'application Mobile disponible sur Play-Store ou APP Store et à procéder aux différentes mises à jour.

La charte du Stationnement devant l'école

Chers parents,

Par cette note nous vous rappelons que : **Le Stationnement gênant et les manœuvres des automobiles devant l'école mettent en danger les enfants.**

Beaucoup de familles veulent stationner au plus près, voire devant la porte de l'école. Ce qui engendre des problèmes de sécurité qui mettent en danger l'intégrité physique des enfants. Il faut accepter d'utiliser les places de stationnement situées à proximité et **faire quelques pas à pied.**

Nous vous rappelons que le groupe EPI dispose de plusieurs places de parking autour de l'EPI-SCHOOL (+ de 50) et que le parking de l'EPI-STADIUM est à votre disposition pour stationner le matin ou à la sortie l'après-midi.

En effet, **l'arrêt et le stationnement sont strictement interdits** devant l'entrée de l'école.

Notre mission à EPI-SCHOOL, est d'enseigner aux élèves à travers nos semaines à thèmes et nos ateliers au quotidien, **les valeurs de la citoyenneté** : respect, tolérance, égalité, partage et solidarité. Nous comptons donc sur vous pour donner le **bon exemple** aux enfants à travers ces [petites attentions](#) :

1° **Je respecte les zones de stationnement et je n'entrave pas la circulation.**

2° **Je réduis ma vitesse sur la route et sur le parking.**

3° **J'adopte un comportement prévisible pour anticiper.**

4° **J'apprends à mon enfant à être attentif et prudent.**

FOURNITURES et Autres

1- Chers parents,

Nous vous prions de compléter **au plus tard lundi 29/09/2025** le dossier d'inscription de votre enfant par les documents manquants selon le cas (dossier médical, photos, extrait de naissance)

Si les fournitures scolaires demandées avant la rentrée n'ont pas été totalement déposées auprès du service scolarité, nous vous prions de le faire au **plus tard le 29/09/2025**.
Merci pour votre compréhension.

2- Chers parents,

Vous êtes tenus d'informer le service scolarité de toute absence de votre enfant par écrit ou par téléphone au mieux 24 heures à l'avance, sinon le jour même. Un certificat médical doit en outre être fourni, avant la reprise des cours après une absence de plus de deux jours. **Un élève non muni d'un certificat médical ne peut être admis en classe, il sera conduit à la bibliothèque jusqu'à la présentation de ses parents.**

3- Chers parents, comme il a été signalé :

Tout enfant sujet de maladies chroniques présentant des allergies ou qui suit un traitement médical régulier doit être signalé au service scolarité.

Aucun élève n'est autorisé à prendre seul des médicaments. Si votre enfant suit **un traitement quotidien de longue durée**, le médecin scolaire et l'infirmière exigeront **une lettre confidentielle du médecin traitant ainsi qu'une ordonnance médicale détaillée (procédure à renouveler tous les trois mois)**, l'infirmière pourra à « titre exceptionnel » administrer le traitement prescrit quotidiennement.

Les élèves ne peuvent se soustraire aux contrôles et examens de santé organisés à leur intention. **Tout cas de maladie contagieuse dans la famille d'un élève doit être déclaré immédiatement en vue d'une éviction jusqu'à la présentation d'un certificat médical de non contagion.**

4- Chers parents, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit

Dans le cas où un (e) élève après contrôle médical par notre médecin ou notre infirmière a été déclaré (e) malade (grippe/varicelle etc.) ou ayant des poux, le parent sera averti et ne peut ramener son enfant à l'école qu'après traitement, soins nécessaires et certificat médical justifiant la guérison complète.

5- Chers parents,

Il est Strictement interdit d'accéder à l'école durant les heures de cours sauf dans les situations suivantes :

1. Avoir au préalable une CONFIRMATION de RDV avec l'équipe administrative ou pédagogique
2. S'adresser au Service financier pour le règlement des frais de scolarité

6- Chers parents,

A- Respect des décisions éducatives

Lorsqu'un (e) élève fait preuve de mauvaise conduite, de manque de respect ou ne remplit pas ses devoirs, des mesures peuvent être prise par l'équipe éducative.

Ces décisions prises pour l'intérêt de l'enfant doivent être respectées par les parents.

B- Comportement vis-à-vis du personnel de l'école

Strictement interdit de s'adresser au personnel du service administratif (Assistants scolaires, Agents d'accueil et du service de scolarité) avec un ton autoritaire manquant de respect (donner des ordres, élever la voix).

Merci pour votre compréhension.